

L'affaire Clerc

On se souvient que la presse annonçait l'année dernière l'arrestation du professeur Clerc, à Ekaterinenbourg, sous l'inculpation d'espionnage économique. Les journaux français publient aujourd'hui l'information suivante :

Le professeur Clerc, qui est président de la Société d'histoire naturelle de l'Oural et qui fait autorité en Russie en matière géologique, commit l'an dernier un crime atroce, il communiqua à un savant, le professeur Duparc, des informations géologiques sur la valeur des mines de l'Oural et sur les gisements de platine. Les soviets estimèrent que c'était là de l'espionnage — le délit d'espionnage économique — existe dans la Russie rouge — et mirent en état d'arrestation le professeur Clerc...

Après neuf mois de détention, l'éminent savant vient de comparaître devant le tribunal soviétique d'Ekaterinenbourg et d'être condamné à la peine de mort.

Prenant en considération l'âge avancé du professeur, les soviets ont toutefois commué la sentence en dix ans de prison, avec confiscation de tous les biens.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. le professeur Duparc, qui venait d'assister à la conférence de l'illustre professeur Perrin, délégué à Genève par l'Académie des sciences de Paris, à l'occasion de l'inauguration du buste de Ph.-A. Guye.

M. Duparc a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

Ce n'est que par les journaux que j'ai appris l'étonnante nouvelle concernant l'arrestation et la condamnation du professeur Clerc. Personnellement, je n'ai reçu aucun renseignement à ce sujet, et de Russie on ne m'a rien demandé. J'ignore donc tout de cette affaire. Quant aux accusations portées contre le professeur Clerc, elles sont absolument ridicules. Clerc, qui est le fils d'un homme très distingué et qui fut professeur pendant 50 ans à Ekaterinenbourg, a fait ses études à Genève, où il obtint son doctorat en sciences. Je l'ai vu presque chaque année lors de mes expéditions dans l'Oural — la dernière fois c'était en 1916 — et j'ai entretenu avec lui une correspondance scientifique, mais depuis l'avènement du bolchevisme, je n'ai plus rien reçu de lui. J'ignorais totalement ce qu'il était devenu et je croyais même qu'il était mort lorsque, en 1922, j'appris par hasard, d'un ami qui revenait de Russie que Clerc était encore en vie et qu'il était professeur de géologie à Ekaterinenbourg. Mais je répète que depuis 1918 je n'ai rien reçu de lui. Quant aux renseignements qu'il m'a fournis avant cette date, ils étaient d'ordre purement scientifique et n'avaient aucun caractère confidentiel. Il n'y a d'ailleurs pas de secrets dans l'industrie platinifère. Lorsque j'ai été appelé à Moscou, en 1922, par le gouvernement des soviets pour établir un rapport sur l'industrie du platine, on m'a fourni en abondance tous les renseignements et documents dont j'avais besoin.

D'autre part, le gouvernement russe publie lui-même régulièrement dans le *Gorné Journal* les statistiques de production du platine dans tous les districts et tout ce qui peut intéresser cette industrie. En outre, dans l'ouvrage « Le Platine » que j'ai publié, et dont quelques exemplaires ont été remis au gouvernement des soviets, j'ai moi-même donné une quantité de renseignements et j'ai joint à ce volume un atlas contenant les cartes géologiques de l'Oural!

L'accusation dont le professeur Clerc a été l'objet est donc absolument incompréhensible et on peut supposer que sa qualité de Suisse est la

L'affaire Clerc

On se souvient que la presse annonçait l'année dernière l'arrestation du professeur Clerc, à Ekaterinenbourg, sous l'inculpation d'espionnage économique. Les journaux français publient aujourd'hui l'information suivante :

Le professeur Clerc, qui est président de la Société d'histoire naturelle de l'Oural et qui fait autorité en Russie en matière géologique, commit l'an dernier un crime atroce. Il communiqua à un savant, le professeur Duparc, des informations géologiques sur la valeur des mines de l'Oural et sur les gisements de platine. Les soviets estimèrent que c'était là de l'espionnage — le délit d'espionnage économique existe dans la Russie rouge — et mirent en état d'arrestation le professeur Clerc...

Après neuf mois de détention, l'éminent savant vient de comparaître devant le tribunal soviétique d'Ekaterinenbourg et d'être condamné à la peine de mort.

Prenant en considération l'âge avancé du professeur, les soviets ont toutefois commué la sentence en dix ans de prison, avec confiscation de tous les biens.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. le professeur Duparc, qui venait d'assister à la conférence de l'illustre professeur Perrin, délégué à Genève par l'Académie des sciences de Paris, à l'occasion de l'inauguration du buste de Ph.-A. Guye.

M. Duparc a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

Ce n'est que par les journaux que j'ai appris l'étonnante nouvelle concernant l'arrestation et la condamnation du professeur Clerc. Personnellement, je n'ai reçu aucun renseignement à ce sujet, et de Russie on ne m'a rien demandé. J'ignore donc tout de cette affaire. Quant aux accusations portées contre le professeur Clerc, elles sont absolument ridicules. Clerc, qui est le fils d'un homme très distingué et qui fut professeur pendant 50 ans à Ekaterinenbourg, a fait ses études à Genève où il obtint son doctorat en sciences. Je l'ai vu presque chaque année lors de mes expéditions dans l'Oural — la dernière fois c'était en 1916 — et j'ai entretenu avec lui une correspondance scientifique, mais depuis l'avènement du bolchevisme je n'ai plus rien reçu de lui. J'ignorais totalement ce qu'il était devenu et je croyais même qu'il était mort lorsque, en 1922, j'appris par hasard, d'un ami qui revenait de Russie que Clerc était encore en vie et qu'il était professeur de géologie à Ekaterinenbourg. Mais je répète que depuis 1918 je n'ai rien reçu de lui. Quant aux renseignements qu'il m'a fournis avant cette date, ils étaient d'ordre purement scientifique et n'avaient aucun caractère confidentiel. Il n'y a d'ailleurs pas de secrets dans l'industrie platinifère. Lorsque j'ai été appelé à Moscou, en 1922, par le gouvernement des soviets pour établir un rapport sur l'industrie du platine, on m'a fourni en abondance tous les renseignements et documents dont j'avais besoin.

D'autre part, le gouvernement russe publie lui-même régulièrement dans le *Gorné Journal* les statistiques de production du platine dans tous les districts et tout ce qui peut intéresser cette industrie. En outre, dans l'ouvrage "Le Platine" que j'ai publié, et dont quelques exemplaires ont été remis au gouvernement des soviets, j'ai moi-même donné une quantité de renseignements et j'ai joint à ce volume un atlas contenant les cartes géologiques de l'Oural!

L'accusation dont le professeur Clerc a été l'objet est donc absolument incompréhensible et on peut supposer que sa qualité de Suisse est la

seule cause de son incarcération. Il est probable qu'au moment de son arrestation on aura procédé à une perquisition et qu'on aura saisi sa correspondance. Mais ce qu'on y a trouvé ne pouvait contenir que des renseignements antérieurs à 1918 et semblables à ceux que tous les géologues avaient l'habitude d'échanger. Si c'est là un chef d'accusation, on devrait arrêter également le comité géologique, son directeur et tous les géologues russes. Si la production du platine doit être considérée comme une chose secrète, je ne comprends pas pourquoi, en 1922, le gouvernement m'a offert un train spécial pour que je puisse aller une fois de plus faire des constatations dans l'Oural!

Quant au professeur Clerc, il est au-dessus de tout soupçon. Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux à Genève, ont gardé de lui le meilleur souvenir et le tiennent pour un homme d'une intégrité absolue, incapable d'accomplir un acte qui ne serait pas scrupuleusement honnête.

En terminant, et après avoir encore une fois exprimé sa douloureuse indignation, M. le professeur Duparc nous fait remarquer qu'il y a dans la nouvelle donnée par la presse au moins une invraisemblance: on dit, en effet, que c'est en considération de l'âge avancé du professeur que la peine de mort a été commuée en dix ans de prison; or, M. Clerc doit avoir une quarantaine d'années. Quant à son père, avec lequel on aurait pu le confondre, il est mort en 1922.

seule cause de son incarcération. Il est probable qu'au moment de son arrestation on aura procédé à une perquisition et qu'on aura saisi sa correspondance. Mais ce qu'on y a trouvé ne pouvait contenir que des renseignements antérieurs à 1918 et semblables à ceux que tous les géologues avaient l'habitude d'échanger. Si c'est là un chef d'accusation, on devrait arrêter également le comité géologique, son directeur et tous les géologues russes. Si la production du platine doit être considérée comme une chose secrète, je ne comprends pas pourquoi, en 1922, le gouvernement m'a offert un train spécial pour que je puisse aller une fois de plus faire des constatations dans l'Oural!

Quant au professeur Clerc, il est au-dessus de tout soupçon. Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux à Genève, ont gardé de lui le meilleur souvenir et le tiennent pour un homme d'une intégrité absolue, incapable d'accomplir un acte qui ne serait pas scrupuleusement honnête.

En terminant, et après avoir encore une fois exprimé sa douloureuse indignation, M. le professeur Duparc nous fait remarquer qu'il y a dans la nouvelle donnée par la presse au moins une invraisemblance: on dit, en effet, que c'est en considération de l'âge avancé du professeur que la peine de mort a été commuée en dix ans de prison; or, M. Clerc doit avoir une quarantaine d'années. Quant à son père, avec lequel on aurait pu le confondre, il est mort en 1922.

Notes

Dans ce texte, il s'agit de **Modeste Onesimovitch Clerc** (1879-1966), géologue, hydrogéologue, paléontologue, ethnographe, professeur à l'Ecole des mines de l'Oural (Уральский горный институт), recteur.

Il y eut des intermèdes dans sa vie professionnelle. En 1924 il fut accusé d'espionnage en faveur de la France, mais amnistié en 1925. En 1930 il fut inculpé dans l'affaire du "Parti industriel" (Дело Промпартии) et envoyé 5 ans dans l'Oural. (source: <http://pomnipro.ru> – le *mémorial électronique russe*)

Quant à son père, **Onésime Clerc**, il est né en 1845 à Corcelles-Cormondrèche (Neuchâtel) et mort en 1920 à Iekaterinbourg (Russie). "Parti pour la Russie en 1863, Clerc obtint en 1864 un diplôme d'enseignement du français dans les lycées russes. Il exerça au lycée de jeunes filles de Iaroslavl (1865), puis à celui d'Iekaterinbourg (1867). Il fonda et anima la Société ouralienne d'amis des sciences naturelles [УОЛС - Уральское общество любителей естествознания, 1920], dont il créa et dirigea la revue. Auteur de nombreux articles sur la botanique, la géologie, la météorologie et l'archéologie de l'Oural. Fondateur du Musée d'histoire naturelle d'Iekaterinbourg." (source: *Dictionnaire historique de la Suisse*).

En 1996, Le minéral **Clerite** $Mn(Sb,As)_2S_4$ a été dédié à "Onisim Yegorovitch Kler (1845-1920), Honorary Member of the Russian Mineralogical Society" par Murzin, Bushmakina, Sustavov et Shcherbachev. Localité type: Vorontsovskoe, Krasnotourinsk, Sverdlovsk Oblast, Oural, Russie (Воронцовское месторождение, Краснотурьинск, Свердловская область, Россия).

En 2014, à l'occasion du bicentenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Russie un buste de **Onésime Clerc** (Онисим Клер) a été inauguré au Musée Régional d'Ekaterinbourg (Свердловский областной краеведческий музей). (source: <http://vesti-ural.ru/>)

[Pierre Perroud – athena.unige.ch](http://athena.unige.ch) – décembre 2014